

Module n°7 : Module S'exprimer à l'oral avec aisance dans le cadre de son projet professionnelle

Contexte

L'oral prend une place prépondérante dans la pratique professionnelle. Tout professionnel exerçant dans le secteur hospitalier, social ou médico-social peut être en difficulté lors du passage d'un oral, notamment dans le cadre de la valorisation de son parcours et de ses compétences en vue d'un projet d'évolution professionnelle : VAE, concours, recrutement, entretien avec son employeur ou un centre de formation...

Objectifs

Le premier module permet de développer ses compétences lors d'une présentation orale dans le cadre de son projet professionnel ; Le second module permet de développer des techniques assertives.

Module 1 — Être à l'aise et pertinent lors d'une présentation orale dans le cadre de son projet professionnel **Organiser** son discours ;

Valoriser son parcours et ses compétences ; Se démarquer ; Défendre son projet, sa position.

Module 2 — S'affirmer avec assurance : sensibilisation aux techniques assertives **Comprendre** et développer l'assertivité

Renseignements complémentaires

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

Programme

Module 1 — Être à l'aise et pertinent lors d'une présentation orale dans le cadre de son projet professionnel

Savoir s'exprimer oralement en public ; Comprendre la communication non verbale ; Être percutant et persuasif ; Gérer ses émotions dans la prise de parole ; Poser sa voix ; Valoriser son projet / ses

savoir-faire / son dossier ; S'entraîner à la prise de contact dans le cadre de sa recherche d'emploi.

Module 2 – S'affirmer avec assurance : sensibilisation aux techniques assertives

Connaître les principes de base de la communication assertive ;

Acquérir des techniques pour exprimer ses besoins et opinions de manière claire et respectueuse ; Construire un plan d'action personnel pour développer son assertivité ; Reprendre confiance en soi.

Public

Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.

Agents de la Fonction publique hospitalière souhaitant acquérir les savoirs et savoir-faire pour valoriser leurs compétences et/ou leur projet à l'oral.

Exercice

2026

Code de formation

1-1

Nature

AFR

Organisé par

Achat en cours

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences